



Ville de
BORDEAUX

Compte-rendu des échanges

Table ronde Tournée de la Démocratie Permanente - Caudéran : la ville-jardin

Lieu : salle de la mairie de quartier de Caudéran

Date et heure : 18 juin, 14h30

3 intervenants présents :

- **Anne-Laure Moniot**, Responsable du service architecture et du patrimoine urbain en projet, direction de l'urbanisme, Bordeaux Métropole, Ville de Bordeaux
- **Camille Livry**, Responsable de projet stratégie de la végétalisation, Pôle territorial Bordeaux, Bordeaux Métropole
- **Arnaud Ferrer**, Coordinateur jardin forêt de l'association Ludosens

2 élus présents :

- **Tiphaine Ardouin**, Adjointe au maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- **Stéphane Pfeiffer**, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et du logement

Mission Démocratie Permanente (MDP) : Maëlle Despouys, Nicola Cayeux, Emma Vicassiau, Marine Luce

Autres participants associatifs : association Ludosens

35 personnes sont présentes à cette table ronde.

La parole aux intervenants (30 minutes)

Maëlle Despouys : Concernant la stratégie de végétalisation au pôle territorial de Bordeaux, comment avez-vous développé la notion de ville-jardin ?

Camille Livry : Dans le cadre de la stratégie de végétalisation pour Bordeaux, on parle davantage des trames vertes que de ville-jardin. L'objectif est de retrouver de la diversité et de renaturer. On invite les institutions, les bailleurs sociaux à contribuer à cette végétalisation, en plus de la mobilisation de tous. On souhaite retrouver des sols pour l'infiltration des eaux pluviales et travailler sur les risques (inondations par exemple). On travaille sur tout le territoire de la ville de Bordeaux, mais en fonction des secteurs et de leurs spécificités. Les projets ont vocation à lutter contre les îlots de chaleur et à développer la résilience. Pour cela, nous travaillons notamment sur des secteurs déficitaires en espaces verts publics.

Le retour de la nature en ville passe aussi par la participation citoyenne. On invite beaucoup les institutionnels à planter leur foncier, comme la Région, le CHU. Dans le même temps la Métropole qui aide les particuliers à planter. On aménage aussi l'espace public pour renaturer ce qui invite les gens à vivre ensemble et à créer du lien entre eux.

À Caudéran, les espaces publics sont plutôt de type minéral ; ce sont les jardins des particuliers qui offrent de l'ombre, du vert, qui débordent sur les espaces publics. Le permis de végétaliser permet aux habitants de se mobiliser, de jardiner ensemble, pour redonner de la place à la nature en ville.

Maëlle Despouys : Anne-Laure dans le titre de votre mission, il y a la notion de «patrimoine urbain en projets », pouvez-vous nous expliquer ce que c'est ?

Anne-Laure Moniot : « En projets » car de manière générale dans l'esprit de chacun d'entre nous, l'idée de patrimoine est d'abord associée à la conservation et donc patrimoine et projet semblent s'opposer. Mais en réfléchissant, il devient évident que le projet est nécessaire pour assurer la transmission aux générations futures, il faut modifier, adapter, bref transformer. C'est particulièrement clair à Bordeaux dont l'héritage architectural est très important mais demande à être adapté pour répondre aux modes de vie actuels. La ville s'appuie sur la connaissance du déjà-là, qui permet de qualifier cet héritage bâti mais aussi végétal. La frugalité en architecture est tout à fait cohérente avec cette approche. Les diagnostics ressources ont pour objectif de connaître et de réemployer des matériaux ou des éléments d'architecture pour les valoriser. Le patrimoine c'est la part de l'héritage qui est transmis et valorisé. C'est un

point de départ. Pour l'adapter face au changement climatique, il faut toujours rester créatif, en projets.

Maëlle Despouys : On peut avoir une vision du patrimoine figé alors que non, il évolue et s'adapte. Pouvez-vous nous en dire plus sur les spécificités de l'association Ludosens, lauréate du budget participatif 1 millions d'arbres de Bordeaux Métropole ? En quoi la connaissance du patrimoine végétal et de la biodiversité d'un territoire est un vecteur de lien social ?

Arnaud Ferrer : Nous avons un terrain, une parcelle, qui appartient à la Métropole et que nous occupons grâce à un budget participatif. On essaie de créer ce qu'on appelle un jardin ethnobotanique où il existe des interactions entre le corps et les plantes. Le jardin, c'est aussi de la relation. On étudie la biodiversité et les interactions entre tous les êtres vivants, humains inclus. L'enjeu du jardin forêt en ville, c'est comment on maintient la biodiversité, la subsistance alimentaire ?

Ce jardin fait pousser des plantes, crée des liens. Les plantes du jardin on les utilise pour faire des plats végétaux pour des personnes âgées isolées. On parle de relation entre humains et végétaux. On peut continuer de préserver la biodiversité tout en maintenant les usages.

La parole aux habitants : questions/réponses (30 minutes)

Un participant : Anne-Laure Moniot, vous parlez d'espace de végétalisation. Est-ce que ça serait bien d'imaginer des espaces rafraichissant également en peignant les façades en blanc par exemple ? Concernant les espaces de végétalisation, ne faut-il pas encore développer les composts ?

Anne-Laure Moniot : Vous faites référence à l'albédo. En effet, on déconseille les couleurs sombres car elles absorbent la chaleur. La pierre de taille par exemple, est plus performante quand elle est propre, car elle est plus claire. De manière générale, il faut faire attention à la compatibilité des matériaux. Un badigeon de chaux conserve ses qualités de porosité alors que la peinture empêche la pierre de respirer. Les tuiles en terre cuite, ne peuvent être peintes, sinon le fabricant ne les garantit plus. Mais les constructions neuves peuvent être couvertes de tuiles blanches.

Camille Livry : Pour ce qui est des composts, avant on avait des maîtres composteurs. Maintenant on a des bio-seaux et des bornes de compost mis en place par la Métropole toutes les quelques centaines de mètres.

Une participante : Pour en revenir à la couleur des bâtiments, je remarque qu'on a des tendances grises, car ça fait plus chic alors que c'est contradictoire avec les tons clairs qui rafraichissent.

Anne-Laure Moniot : C'est en effet une tendance. C'est un devoir de conseiller les gens mais le règlement d'urbanisme, le PLUi, ne peut pas imposer une couleur plutôt qu'une autre.

Une participante : On a envie de couleurs végétales qui débordent dans les villes, de poumons verts, de biodiversité. Le vert c'est aussi une dimension liée au collectif.

Camille Livry : Pour la santé mentale, on a besoin de lien avec la nature.

Une participante : Les premiers logements sociaux avaient des jardiniers, et aussi dans les échoppes. Maintenant on n'a plus tout ça et donc il y a moins d'espaces verts entretenus et garnis.

Stéphane Pfeiffer : Il faut en effet des jardins dans les logements et aussi des jardins ouverts. Dans les projets d'habitat social, le bailleur comprend plus d'espace extérieur contrairement aux habitats privés. Depuis 1 an, dans le PLU, on oblige les promoteurs à désimperméabiliser (minimum de 25% d'espace de pleine terre). On oblige aussi les opérateurs immobiliers à faire un balcon individuel et/ou un jardin partagé si le balcon n'est pas possible. On a créé le label « bâtiment frugal immobilier », en posant la question « qu'est-ce que votre bâtiment apportera au quartier en dehors du logement ? » ex : le jardin partagé.

Camille Livry : Il existe des aides pour les associations et les particuliers pour aider à végétaliser.

Un participant : Mon intervention est en décalage avec le thème mais je me permets tout de même de partager. L'inconfort du citoyen lambda qui ne connaît que les services de la mairie qui bottent en touche et ne trouve pas de lien avec les élus, ou pas d'écoute. Par exemple concernant les mobilités on a des pistes à double sens, où le cycliste ne sait plus où se mettre. Je ne trouve pas d'interlocuteur qui me réponde sur le sujet.

Maëlle Despouys : Vous parlez des conflits d'usages et de votre sentiment de citoyen perdu dans la mille-feuille administratif.

Camille Livry : Dans les rues où il y a un double sens cyclable, le sentiment d'insécurité provient de la voiture qui roule trop vite, même si on est dans une zone 20. Dans ces zones, dans la rue et l'espace public, la finalité n'est plus de circuler vite en voiture, mais de permettre la cohabitation de tous les usagers, pour marcher, pédaler et aussi s'asseoir sur les bancs.

Un participant : Il faut réconcilier tous les usagers.

Maëlle Despouys : Est-ce que la ville-jardin ne serait pas une réconciliation ?

Un participant : Je suis content d'avoir découvert Ludosens, c'est formidable d'allier neurodiversité, urbanisme et biodiversité.

Arnaud Ferrer : On est tous sensibles, on a parlé des couleurs mais il y a aussi des sensibilités auditives. C'est vrai que le végétal en ville peut apporter de l'apaisement. On aurait pu faire une cartographie sensible de la ville, où l'on indiquerait les passages plus paisibles et verts à emprunter.